

VAINCRE le chômage

VAINCRE LE CHÔMAGE, LA LETTRE N°122, AVRIL 2022

Repères

P.3

CHÔMEURS SOUS
SURVEILLANCE

Parole de chômeur

P.4

"RIEN NE M'OBLIGE PLUS
SINON MOI-MÊME"

Partenaires

P.6

GARANTIR UN
REVENU MINIMUM

L'Edito

... que nous ferons
de l'emploi un droit."

« Je rêve d'une mobilisation qui donnerait un sens profondément humain à la richesse de l'économie parce que ce serait une économie fraternelle. » C'est par ces mots que Patrick Valentin, le père de la loi TZCLD termine l'entretien qu'il nous a accordé. Nous avons voulu ici insister sur la nécessité du partenariat face au fléau du chômage qui touche plus de 6 millions de nos concitoyens. Les personnes qui agissent sur le champ de l'emploi ne se connaissent pas. C'est à cela que le gouvernement a voulu pallier en créant les Comités locaux pour l'emploi, chargés de réunir sur un bassin d'emploi tous ceux qui interviennent sur le champ de l'accompagnement pour les faire travailler ensemble.

C'est ce à quoi s'est attelé le Collectif toulousain composé de représentants d'organisations nationales avec la participation des personnes en situation de chômage.

Ce à quoi s'est attelé le diocèse de Créteil. Saurons-nous, comme lui, à l'aide du Livre blanc Paroles de chômeurs, mobiliser les communautés chrétiennes et les mouvements pour que le souci de ceux qui connaissent l'épreuve du chômage soit réellement pris en compte ?

Paul Israël



Crédit photo: Gérard Marle

Point de vue d'expert

IL Y A 4 ANS NOUS AVIONS DEMANDÉ À PATRICK VALENTIN COMMENT IL AVAIT FAIT POUR OBTENIR À L'UNANIMITÉ DES PARLEMENTAIRES UN VOTE POUR LA CRÉATION DES ENTREPRISES À BUT D'EMPLOI (EBE) QUE PROMEUT TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE (TZCLD). AVEC SON SOURIRE HABITUEL IL NOUS AVAIT EXPLIQUÉ BRIÈVEMENT.

Patrick Valentin : Pour faire vite, il faut que les chômeurs soient volontaires, qu'il y ait un large consensus sur ces territoires, d'où leur petitesse, il faut que les gens se connaissent. Du travail, il y en a, il faut le transformer en emplois. Mais on partira du désir et des savoir-faire des chômeurs de longue durée, on ne fera pas une concurrence déloyale aux artisans ou autres entreprises. Et puis il faut des financements, et faire en sorte que personne ne puisse s'y opposer ; on doute que ce soit vraiment possible, mais on ne sait jamais, cela peut marcher, alors, comme on nous demande d'essayer. C'est ainsi que la loi (29 février 2016) portée par Laurent Grandguillaume, un député PS, fut votée à l'unanimité des parlementaires ; personne n'avait de raison de voter contre.

VLC : La notion de territoire est très forte dans cette initiative. Les gens sont-ils à ce point solidaires, eux qui peuvent avoir de solides préjugés à l'encontre des chômeurs de longue durée ?

P. V. : Comme ils ne se montrent pas facilement, ces chômeurs peuvent être invisibles, en tout cas, ils ont du mal à se défendre lorsqu'on les juge et les condamne. Sur un territoire, on vise l'exhaustivité, à savoir tous les chômeurs de longue durée sans exception. L'expérimentation a commencé depuis quelques années et on voit déjà ce qu'elle produit sur les territoires en question, sur les consciences des uns et des autres ; les partenaires sociaux se parlent, ce qui n'était pas le cas, ils travaillent même ensemble. J'espère qu'au plan de la nation tout entière on s'apercevra qu'on a tous envie de travailler, malgré les aléas de la vie, et que personne n'est inemployable. Je dois être un homme de territoire.

VLC - Aujourd'hui, l'association TZCLD s'est beaucoup impliquée, aux côtés du CCSC, dans la construction du livre « Paroles de chômeurs ». L'un des enseignements de ces témoignages est que les personnes privées d'emploi ne veulent, mais surtout souvent ne peuvent, pas accepter «n'importe quel boulot».

P. V. : Elles recherchent un emploi utile, digne et adapté à leurs envies et possibilités. Depuis 50 ans bientôt, je vois que la culture dominante écrase et marginalise les plus modestes. L'économie se charge de confirmer cette tendance. Dans le même temps, la médecine, qui a pris le pouvoir, fait sa loi et s'impose à notre vie quotidienne contre tous les usages où elle a détecté un "danger" statistique. Nous sommes sommés de survivre quel qu'en soit le prix !

L'un des prix à payer c'est une population croissante, prise



Patrick Valentin - Crédit photo : TZCLD

en tenaille entre la performance maximum qu'elle ne peut pas atteindre et les handicaps, multiples conséquences d'une médecine hyper performante mais produisant un foisonnement de limites de toutes natures. Et nous ne voulons pas le voir. C'est un cruel aveuglement.

La performance reste le maître mot il faut « insérer » à tous prix. Quand pourra-t-on donner à nos concitoyens le droit d'être modeste, pas très malin, pas en très bonne santé, pas très performant et pourtant tellement humain... mon frère ?

VLC : Pour trouver ces emplois utiles, dignes et adaptés, la démarche TZCLD que tu as initiée avec ATD repose beaucoup sur une approche locale et un consensus entre les acteurs concernés sur de petits territoires à échelle humaine.

Pourquoi un tel parti pris ?

P. V. : Simplement parce que c'est ce que j'ai vécu depuis l'expérience de Seiches sur le Loir en 1993. Mais aux caractéristiques que tu évoques j'ajouterais la confiance. Pour moi c'est le maître mot. A contrario, je crois que la défiance est la racine de beaucoup de maux dans notre société. En quelque sorte, ne pas oublier que l'autre est aussi mon frère.

VLC : Quels conseils pourrais-tu donner aux lecteurs de VLC pour pouvoir participer d'où ils sont et avec leurs moyens à la lutte contre la privation d'emploi ?

P. V. : Je ne me sens pas autorisé à donner des « conseils » mais je peux dire ce qui me motive le plus face à cette souffrance. La privation d'emploi est une souffrance aussi parce que c'est un non-sens et le fruit de tant d'erreurs dans une société riche et démocratique. Je suis obsédé par le gâchis humain qu'elle véhicule.

Nous avons mille preuves quotidiennes de tout ce qui serait utile et digne, facilement accessible à tous. Je rêve d'une mobilisation entièrement centrée sur ce thème. Une mobilisation qui donnerait un sens profondément humain à la richesse de l'économie parce que ce serait une économie fraternelle.

Propos recueillis par Patice Bony

Repères

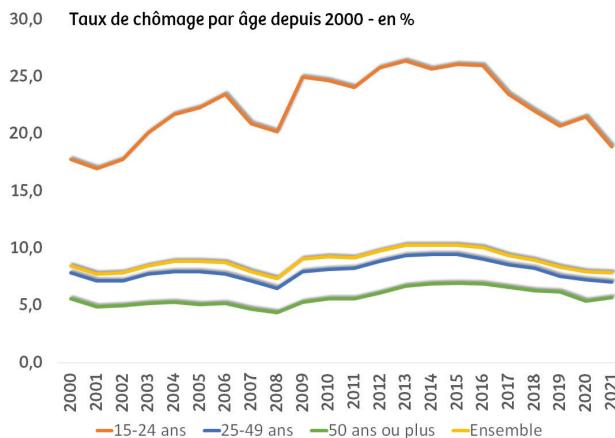
LES CHÔMEURS NE SONT NI PROFITEURS, NI FRAUDEURS (1^{ère} partie)

Les nombreuses études réalisées par différents services économiques de l'Etat montrent que les contrôles des chômeurs existent, qu'ils sont multiples et variés.

Le non-respect des obligations légales des chômeurs inscrits à Pôle emploi donne lieu à deux types différents d'actions et sanctions¹.

Premièrement, Pôle emploi peut agir contre un demandeur d'emploi qui fraude ou fait une fausse déclaration. C'est le cas d'une personne qui déclare être au chômage, alors qu'elle a un emploi, ou d'un chômeur qui a retrouvé un emploi et ne le déclare pas.

Pour les chômeurs qui sont soupçonnés par Pôle emploi de fraudes ou de fausses déclarations, 154 auditeurs et contrôleurs sont mobilisés. Ceux-ci ont accès aux fichiers de l'Administration (URSSAF, CNAV), mais aussi à des fichiers d'entreprises (banques, opérateurs téléphoniques) pour déceler les fraudes.



Source : INSEE, Enquête Emploi. Taux de chômage de 15 à 24 ans : Effectifs de chômeurs âgés de 15 à 24 ans / Effectifs d'actifs de la même classe d'âge.

Deuxièmement, Pôle emploi peut agir contre les personnes qui, selon les termes de la réglementation, « manquent » à leurs obligations, c'est-à-dire celles qui ne recherchent pas activement un emploi. C'est le cas où le demandeur d'emploi ne se présente pas à un rendez-vous avec son conseiller.

Il y a aussi manquement si le chercheur d'emploi est absent à une formation financée par Pôle emploi, ou enfin si celui-ci refuse deux offres raisonnables d'emploi. En 2021, 600 conseillers-contrôleurs (pour 20 000 conseillers-référents

chargés du suivi et de l'accompagnement des chômeurs) sont dédiés au contrôle d'éventuels manquements à la recherche d'emploi. Mais à ces dispositions légales s'ajoutent les contrôles « au quotidien » des conseillers-référents qui peuvent signaler que les chômeurs qu'ils accompagnent ne satisfont pas les obligations susmentionnées.

Un manquement donne lieu à une radiation pour un mois, deux manquements pour deux mois et trois manquements pour quatre mois. Pour les fraudes ou fausses déclarations, la durée de la radiation varie de 6 à 12 mois et peut être définitive. Tant que la radiation dure, tous les droits du chômeur sont supprimés (y compris les indemnités pour les 50% des inscrits à Pôle emploi qui les perçoivent).

Les résultats de ces contrôles et les missions de Pôle emploi seront analysés dans le prochain VLC.

Dominique Redor

¹ Pôle emploi (2019), « Les obligations des demandeurs d'emploi », Questions pour comprendre, janvier, disponible sur www.pole-emploi.org

le vrai du faux

VLC : Y A-T-IL DÉBUT 2022 UNE BAISSE DU CHÔMAGE PAR RAPPORT À L'AVANT-CRISE ?

Dominique Redor : Oui, par rapport à l'avant crise (dernier trimestre 2019), la situation du marché du travail s'est améliorée, plusieurs indicateurs vont dans le sens d'une telle appréciation.

Le nombre de chômeurs inscrits à Pôle emploi a continué à baisser (catégories A, B et C, 5 449 200 demandeurs d'emploi inscrits au quatrième trimestre : T4 de 2019, contre 5 368 000 en T4 de 2021). Selon une source différente (Enquête Emploi, INSEE) le taux de chômage était de 8,4% en 2019, pour 7,9% en 2021.

Cette évolution s'explique largement par la croissance de l'emploi salarié passé de 25 518 000 en T4 de 2019, à 25 898 000 en T4 de 2021. Malgré cette diminution, le chômage demeure un grave problème économique et social dans notre pays, et les conséquences économiques de la guerre en Ukraine pourraient avoir un impact très négatif sur le marché du travail dans les prochains mois.

Parole de chômeur

RIEN NE M'OBLIGE PLUS, SINON MOI-MÊME

EN ÉCHO À LA LECTURE DU LIVRE BLANC "PAROLES DE CHÔMEURS", VOICI LE TÉMOIGNAGE D'UN CHÔMEUR PARU IL Y A UNE TRENTAINE D'ANNÉES. À CHACUN DE NOUS DE VÉRIFIER SI LA VIE DES CHERCHEURS D'EMPLOI D'AUJOURD'HUI EST VRAIMENT DIFFÉRENTE.

LE TEMPS N'EST-IL PAS VENU DE SE BOUGER VRAIMENT ?

Pour moi, le plus important dans la vie, c'est de rendre ma famille heureuse et soudée. Mais aujourd'hui j'avoue que je ne sais plus vraiment si l'essentiel est là.

J'ai commencé dans le secteur du commerce puis de la formation. J'ai travaillé comme chef de caisse puis je suis passé dans les assurances. J'ai fait trois compagnies d'assurance. C'est la dernière qui m'a licencié, en 1993. Il s'agissait d'un licenciement économique. J'ai négocié mon départ avec l'aide des syndicats mais il n'empêche que pour moi cette situation était subie. J'entends beaucoup de gens dire que le chômage c'est bien, que ça donne le temps de vivre, moi je ne vois pas du tout les choses comme ça. Je me souviens d'ailleurs que pour mon pot de départ, un de mes collègues en était presque à me dire qu'il m'enviait, étant donné le climat exécrable qui régnait dans l'entreprise à cette époque-là. Je n'ai rien dit, mais cela m'a mis dans une colère intérieure dont je me souviens encore.

J'ai trouvé un CDD dans le Nord de la France, j'ai dû prendre un studio pour la semaine, je rentrais chez moi le weekend. J'ai tenu trois mois. Cela a posé des problèmes au sein de mon couple, alors j'ai préféré abandonner ce travail.

Après ça j'ai retrouvé du travail dans le secteur de l'enseignement, j'ai enseigné les maths à des CAP puis à des BEP. Il y a à peine six mois j'ai décroché un autre poste et à la fin de ma période d'essai on m'a expliqué que je ne convenais pas, qu'on ne me gardait pas pour cause d'inédauation entre la personne et le poste. La vraie raison c'est que j'étais dépressif.

J'ai consulté deux cabinets de placement. Le premier parce que c'était compris dans mon protocole de licenciement, mais je ne l'ai pas pris au sérieux. J'ai décidé d'en consulter un autre quelques années après, et là, c'est moi qui ai payé, et pas qu'un peu. Et finalement ça m'a été tout à fait inutile. Aujourd'hui j'éprouve de grosses difficultés à élaborer un projet professionnel à cause de l'usure psychologique due aux multiples échecs qui ont sapé ma confiance en moi. Je doute de mes capacités et je ne sais donc pas à quoi aujourd'hui je pourrais prétendre.

A 52 ans je sais que je peux faire encore des choses, mais quoi ? Je ne sais pas. Par contre je sais que je ne veux plus



Paris pour l'emploi des jeunes 2022

travailler loin de chez moi. Je peux dire tout de même que je veux me sentir utile. Et de préférence travailler dans une équipe multidisciplinaire. Je n'ai jamais eu de problème pour décrocher des entretiens, c'est pendant ces entretiens que les problèmes se posent ; je ne suis pas à l'aise dans ces moments-là. Mon avenir proche ? Je ne sais pas. Je ne sais plus. A vrai dire, j'en suis arrivé à me méfier de mes envies ou de mes espoirs. Tout est si incertain, si difficile à mettre en place.

On m'a demandé si j'avais cherché de l'aide auprès des associations ou organisations gouvernementales impliquées dans la recherche d'emploi. Non. Je n'ai jamais vu en quoi cela pouvait m'être utile. Je m'en sens d'ailleurs un peu coupable.

Ce qui est le plus difficile à vivre dans ce temps de chômage, c'est d'abord l'exclusion de la vie sociale, la solitude et un sentiment de honte. C'est une situation subie, contrairement à ce que disent les gens, non on ne choisit pas, on n'aime pas être au chômage. C'est le non-choix et l'impuissance. J'irais même jusqu'à dire que le chômage c'est comme le cancer ou la dépression : ça tue, alors que le travail est un moyen de réalisation, un facteur de cohésion sociale. Oui, c'est dur à vivre parce que la solitude est aussi synonyme d'absence d'activité. Pour moi ça signifie que rien ne m'oblige plus, si ce



2022 - Crédit photo : Gérard Marle

n'est moi-même, à sortir ou à faire quoi que ce soit. Je ne suis pas vraiment indispensable, pas vraiment utile. Oui, vraiment, le plus dur c'est de vivre la solitude.

Si je parle des changements qu'opère en moi cette situation de chômage, je dirais que j'ai beaucoup moins confiance en moi maintenant. J'ai toujours eu un fort intérêt pour la politique en général et surtout pour les municipales, mais depuis que je ne travaille plus, c'est comme si je ne m'autorisais plus à porter de jugement sur la chose publique ; comme si, n'ayant plus de position sociale, je ne m'autorisais plus à critiquer la société et ses évolutions.

C'est un peu la même chose qui se passe avec mes insomnies. Comme je ne travaille pas, quelque part je me dis que je n'ai plus droit au sommeil, au repos, que je ne l'ai pas mérité. Aujourd'hui, en fait, je ne me reconnaît même pas le droit de dire non à telle ou telle offre d'emploi quand elle se présente. Je ne me sens plus en mesure de négocier mon salaire, par exemple, parce que je ne sais plus si je veux grand-chose sur le marché du travail. Pour moi le travail reste surtout une question de réalisation personnelle, le sentiment de se sentir utile et plus vraiment une question d'argent.

Avec ma femme ça a été très dur quand je travaillais dans le Nord. Avant, elle était femme au foyer, mais maintenant elle

travaille. J'ai un frère qui est plus jeune que moi de cinq ans. Il a fait un beau mariage, il est PDG, il est très riche. J'ai toujours eu de gros problèmes relationnels avec lui. Il m'a invité dans son chalet de montagne, il m'a fait essayer sa nouvelle grosse voiture, une 607 Peugeot flambant neuve avec toutes les options, c'est le grand confort. J'ai tenu à lui dire que je n'étais pas jaloux, pas du tout. Mais tout de même, il n'était pas obligé d'étaler sa réussite comme ça.

Du positif dans cette expérience ? Je cherche. Je suis constamment préoccupé par mes soucis existentiels. Je pensais que je pourrais m'occuper en faisant du bricolage, pour faire des progrès en informatique, mais je n'ai rien fait. Même les maths, je prends nettement moins de plaisir à en faire. La seule chose positive, à cause de la solitude et de mes insomnies, c'est la lecture. Avant je lisais des ouvrages techniques, aujourd'hui je suis revenu aux romans, au point que si je n'en avais pas un à lire, je me sentirais angoissé. Les derniers romans que j'ai lus, *Les misérables* de Victor Hugo, *Germinal* de Zola, l'histoire des bâtisseurs de cathédrales, l'histoire du Gospel et des esclaves noirs américains.

Texte paru en septembre 2001 à l'occasion du Rassemblement de la Plaine Saint Denis

L'éclairage de

DANIEL VERGER *

VLC: DOMINIQUE REDOR A DÉCRIT EN PAGE 3 LES MÉCANISMES DE CONTRÔLE DES CHÔMEURS PAR PÔLE EMPLOI : S'ILS MANQUENT À LEURS OBLIGATIONS, ILS PEUVENT ÊTRE SANCTIONNÉS VOIRE RADIÉS. DANS LE TEXTE DE LA PAGE 6, VOUS ÉCRIVEZ QUE LES GENS QUI TOUVENT LE RSA PEUVENT ÊTRE EUX-AUSSI PÉNALISÉS VOIRE RADIÉS, CE QUI EST LARGEMENT MÉCONNNU.
COMMENT PEUT-ON RÉAGIR FACE À CE QU'ILS CONSIDÈRENT COMME UNE MALTRAITANCE ET CE VERS QUOI IL FAUT ALLER ?

Daniel Verger : L'expérience drômoise prouve l'importance de l'organisation des allocataires du RSA et de la mise en dialogue des institutions avec ces allocataires, appuyés par des acteurs de la société civile. Il y a un enjeu majeur. Plutôt que de vouloir encourager les préjugés, les responsables politiques doivent renforcer un plancher social indispensable pour vivre dans la dignité.

* Daniel Verger est responsable du Pôle Etudes-Recherches-Opinion au Secours catholique-CARITAS France / Direction Action et Plaidoyer France Europe

Place des partenaires

DE LA NECESSITE DE GARANTIR UN REVENU MINIMUM

Affirmer le droit à un travail décent est intimement lié à la défense d'un droit à l'accompagnement et, pour les personnes privées d'emploi, d'un droit à un revenu minimum garanti. Pour sortir la tête de l'eau et se projeter vers l'avenir, il faut bénéficier d'un revenu garanti, pour vivre décemment.

En cette période où telle ou tel candidat à l'élection présidentielle remet en cause le droit au RSA en cherchant à renforcer ses conditionnalités, rappelons quelques éléments fondamentaux : le niveau du RSA est tellement bas qu'il ne permet pas de vivre décemment, il ne permet que d'atteindre environ la moitié du seuil de pauvreté ! Il est donc urgent de relever très significativement ce montant.

De plus, depuis l'instauration du RSA, les pratiques de l'administration deviennent de plus en plus dures et la logique des contreparties plus sévère. Les menaces de sanction sont une épée de Damoclès. Ces menaces se font réalité de plus en plus souvent : une étude menée par le Secours catholique et AequitaZ montre qu'au moins 6% des allocataires du RSA sont sanctionnés chaque année, pour un rendez-vous manqué, une formation abandonnée, ou une non-réponse à des sollicitations. Cela peut entraîner une baisse de 50% ou de 80% de ce faible RSA, et parfois une radiation. Les plus pauvres sont les personnes les plus contrôlées, sommées de se justifier en permanence. Légitimement, elles le vivent comme de la maltraitance administrative et sociale. Cela ne



Crédit photo : Sébastien Le Clézio - Secours catholique

les aide pas à faire des projets d'avenir.

C'est pour faire évoluer cette situation que s'est créé dans la Drôme le Collectif de la Huppe, constitué majoritairement d'allocataires du RSA, et accompagné par AequitaZ. Après un début de dialogue difficile avec le Conseil départemental, la confiance a fini par s'instaurer et a permis d'aboutir à une meilleure reconnaissance de leurs difficultés. Les équipes pluridisciplinaires, qui étudient les situations des personnes menacées de sanctions, se réforment : les équipes pluridisciplinaires collectives sont supprimées, et les pratiques humiliantes pour les personnes réfrénées. Mieux : une instance de médiation est créée pour faciliter le dialogue.

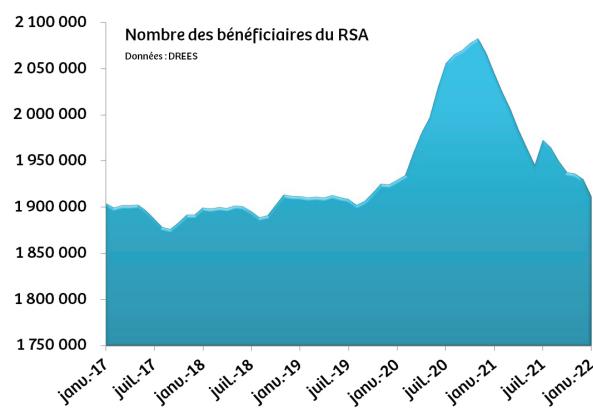
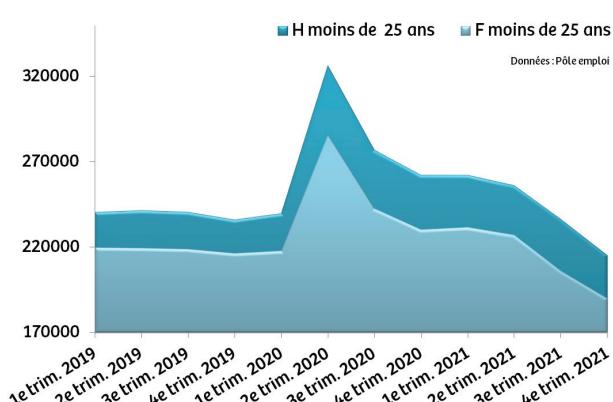
**Daniel Verger - Etudes-Recherches-Opinion
Secours Catholique – Caritas France**

Actualité du chômage

Vers un baisse durable du chômage ?

Les prochains chiffres seront donnés par Pôle emploi le 28 avril, quelques jours après la parution de ce VLC. Nous vous proposons ce graphique concernant les jeunes de moins de 25 ans. Peut-être pouvons-nous retenir

qu'il est possible de faire baisser le taux de chômage. En adaptant la politique employée pour les jeunes (la garantie jeunes) aux autres tranches d'âge. Mais le monde vit un temps de grande incertitude.



Un point de vue, une voix

EN PARTENARIAT ET SUR MESURE : LA FRATERNITÉ VIE PROFESSIONNELLE

ON PEUT S'ÉTONNER QU'UNE COMMUNAUTÉ MONASTIQUE ACCORDE DE L'INTÉRÊT AUX PERSONNES AFFRONTÉES AU CHÔMAGE, HABITUÉLLEMENT INVISIBLES À UNE FORTE MAJORITÉ DE LA POPULATION. AURAIENT-ELLES UN MODE DE VIE QUI LES CONDUISE À CET ENGAGEMENT ? VLC A DEMANDÉ À MARIE-EVE HUMERY DE NOUS RENDRE COMpte DE CETTE INITIATIVE.

S'adressant à des personnes en recherche d'emploi ou en questionnement sur leur devenir professionnel, la « Fraternité vie professionnelle » (FVP) aide à la décantation d'un projet professionnel. Initiative chrétienne parisienne, l'efficience de ses accompagnements attire des personnes démunies aussi bien que des énarques.

Depuis sa création en 1992 dans le cadre des Fraternités monastiques de Jérusalem auxquelles elle se rattache spirituellement, cette « fraternité » a fait évoluer sa méthode centrée sur des bilans de compétences sur mesure et un accompagnement individuel favorisant une mise en confiance des personnes. Ici, on prend le temps, on s'adapte à chacun, chacune.

Outre la profonde dimension spirituelle et la prière qui soude les accompagnateurs bénévoles entre eux, l'approche retenue repose sur une double dimension partenariale : dans la façon dont les accompagnements sont menés – en binômes,



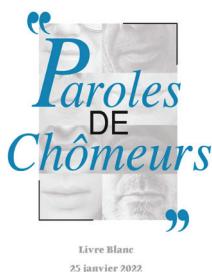
procurant joie et enrichissement mutuels aux bénévoles, et renforçant leur éthique –, mais aussi dans les liens tissés entre associations.

En effet, une fois leur projet précisé, certaines personnes sont au besoin orientées vers d'autres acteurs locaux tels que Visemploi ou la paroisse Saint-François de Sales (Paris 17^e), qui prendront le relai sur le plan de la recherche d'emploi en elle-même. Lorsque le diocèse de Paris proposait encore un service diocésain d'Entraide, la FVP s'inscrivait aussi dans ces animations et ressources en réseau. Avis aux Franciliens, la FVP recrute de nouveaux bénévoles !

Marie-Eve Humery

Contact : fratviepro@mailo.com

La boîte à outils



Le Livre blanc dans le diocèse de Créteil

A l'occasion de la publication du Livre blanc « Paroles de chômeurs » par le Collectif « pour la parole de chômeurs », le Pôle Société du diocèse de Créteil a organisé le 26 mars 2022 en après-midi, une rencontre diocésaine pour donner la parole à des chômeurs et aux acteurs qui les accompagnent, ce qui correspond à la démarche synodale du diocèse.

Ont participé à cette rencontre l'association « Atout différence », l'antenne de Créteil des SSF, le CERAS, la pastorale du travail, la pastorale des familles, la pastorale de la solidarité, le Secours catholique, la Mission Ouvrière, la JOC, l'ACO et le CCSC, soit une cinquantaine de personnes.

De ce temps de réflexion et d'échanges, il est ressorti qu'il faut promouvoir l'accompagnement des chercheurs d'emploi par des professionnels appartenant au profil des postes recherchés par ces mêmes chômeurs, ce que fait Atout différence et qui donne de très bons résultats. Souhait que l'on retrouve dans le Livre blanc.

Pour recevoir le Livre blanc :
CCSC - 106 rue du Bac - 75007 Paris
livreblancparolesdechomeurs@gmail.com



"Le chômeur est une personne seule"

Histoire de marquer le 40^{ème} anniversaire de la fondation de ce qui sera le syndicat des chômeurs, Francis Bois offre un portrait truculent de son fondateur, un homme qui n'est jamais sorti de sa longue expérience du chômage. Cet imprécateur d'un autre temps a su, avec peu, faire entendre pour la première fois la détresse de ceux qui étaient abandonnés de tous.

La vie associative

LE LIVRE BLANC, PARIS ET TOULOUSE

POURQUOI UN COLLECTIF TOULOUSAIN ?

Ma participation à la naissance du collectif national parisien pour la parole de chômeurs m'a conduite à proposer la création d'un collectif toulousain. Ayant connu et connaissant encore différents acteurs œuvrant auprès des personnes en situation de chômage ma proposition a été bien accueillie durant cette période de confinement où les propositions d'action se faisaient rares. Les maisons des chômeurs, le MNCP ont, comme le CCSC, le souci de faire entendre ceux et celles dont on parle le plus souvent mais que l'on n'entend peu ou pas.

DÉVELOPPER DES PETITS COLLECTIFS RÉGIONAUX

Notre société évolue vers de nouvelles priorités dans les régions, l'intérêt pour le développement local, la culture biologique, la vie des quartiers populaires, les commerces en lien avec les producteurs locaux, l'économie sociale et solidaire, les services de proximité. Le collectif toulousain, composé d'acteurs appartenant pour certains aux associations nationales – Secours catholique, ATD Quart monde, Solidarités nouvelles face au chômage, les Maisons de chômeurs du MNCP, le Pacte civique – mais aussi enrichi d'autres acteurs locaux importants comme la CFDT et le MES (Mouvement pour l'Economie Solidaire), a fait la découverte de se retrouver ensemble pour découvrir ce que vivent les demandeurs d'emploi que les uns et les autres rencontraient.

PARTIR DES TERRITOIRES POUR ÉCLAIRER LE NATIONAL

Voilà donc une mise en route associative ou syndicale que d'autres grandes métropoles dans des régions différentes pourraient rassembler. Ce qui est à viser dans la transversalité c'est l'objectif commun, et je le crois assez nouveau, de considérer les personnes en situation de chômage, alliées aux associations d'entraide, comme acteurs et partenaires pour influencer les décideurs des réformes sociales. Oui tout



Crédit photo : Annie Dreuille - Toulouse-Conférence de presse

ne se dirige pas du haut vers le bas. Il me semble que si nous ne voulons pas que cette ouverture, réalisée avec la parution du Livre blanc « Parole de chômeurs » ne se referme, il nous faut déboucher sur la multiplication de collectifs régionaux. Les financeurs de ce secteur associatif sont régionaux, les Pôles emplois aussi, les rencontres sont dans la proximité. On peut raisonnablement penser que les remontées regroupées d'acteurs régionaux pourraient devenir éclairantes afin d'améliorer les décisions politiques concernant l'emploi, le chômage et la création d'activités économiques.

Annie Dreuille

Edition

VLC est édité par le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs, association loi 1901 membre du réseau Caritas, 106 rue du Bac, 75007 Paris.

Rédaction

Directeur de publication : Paul Israël - Gérard Marle, José Dhers, Annie Dreuille, Marie-Christine Brun, François Berruer, Marie-Eve Humery, Michel Bodin, Patrice Bony, Dominique Fontaine, Dominique Redor, Bruno Thomasset.

Impression

ANALIS ESAT 125-131 av. Louis Roche 92230 Gennevilliers



Participez à Vaincre le chômage

Le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs est une association membre de Caritas qui vise à maintenir l'attention de l'opinion publique et des communautés chrétiennes sur les conséquences du chômage. En sensibilisant et luttant contre l'indifférence à travers la parole des personnes qui vivent le chômage, le CCSC invite chacun à agir pour qu'elles puissent retrouver une citoyenneté.

Participez à la lutte contre le chômage à votre niveau et soutenez l'action du CCSC en envoyant vos dons à

CCSC Vaincre le chômage - 106 rue du Bac - 75007 PARIS

IBAN : FR21 2004 1010 1235 26711X03 303

<https://ccscfrance.com>

Madame

Monsieur

Votre nom

Votre prénom

Adresse

E-Mail

Téléphone

Abonnement

Don

Adhésion à l'association : 35 €

